



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 24

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de paver la partie de la chaussée non revêtue de la route provinciale n° 340 située au sud de la base des Forces canadiennes de Shilo en direction de Wawanesa. (D. Mooney, S. Wilton, A. Arnold et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001. (R. Alvaran, E. Tan, S. Alvaran et autres)

M. le *ministre* LATHLIN dépose le rapport annuel et les états financiers vérifiés du Fonds de développement économique local pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005.
(Document parlementaire n° 35)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} KORZENIOWSKI et MITCHELSON, M. ALTEMEYER, M^{me} ROWAT ainsi que M. MARTINDALE font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*.

Le débat se poursuit.

MM. MALOWAY et SCHULER interviennent. L'Assemblée accorde à M. DERKACH le droit de parole pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 18 — *Loi modifiant le Code de la route (contre-mesures visant les personnes ayant conduit avec les facultés affaiblies et d'autres contrevenants)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Impaired Drivers and Other Offenders) Act*.

Le débat se poursuit.

M. LAMOUREUX intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 19 — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act*.
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK et M. LAMOUREUX interviennent.

Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 19.

(Document parlementaire n° 36)

Lundi 5 décembre 2005

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité/The Private Investigators and Security Guards Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 3 — *Loi sur l'exécution des jugements canadiens/The Enforcement of Canadian Judgments Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD et M. GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 5 — *Loi sur les hygiénistes dentaires/The Dental Hygienists Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des ressources humaines.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD et M. GERRARD interviennent. M^{me} STEFANSON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes